

DÉPÔT ÉLECTRONIQUE

Le 9 novembre 2020

No de dossier : 540603-25

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800, rue du Square-Victoria, 2e étage
Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

- Objet :**
- **Demande d'adoption des normes de fiabilité relative aux automatismes de réseau et ressources de production décentralisées**
Dossier R-4070-2018 – Normes du Bloc 2
 - **Dossier R-3944-2015 - Prolongation de l'ordonnance contenue au paragraphe 93 de la décision D-2018-101 à l'égard des normes FAC-010-2.1 et FAC-011-2**

Chère consœur,

Dans le cadre du dossier R-4070-2018, le Coordonnateur de la fiabilité (le « **Coordonnateur** ») a notamment demandé à la Régie de l'énergie (la « **Régie** ») d'adopter les normes FAC-010-3 et FAC-011-3.

Le 27 octobre 2020, notre cliente Rio Tinto Alcan inc. (« **RTA** ») a déposé un dossier de preuve (C-RTA-0022 à C-RTA-0026) demandant notamment à la Régie d'intégrer une disposition particulière à ces normes tenant compte (i) des installations existantes des producteurs à vocation industrielle (PVI), tels que RTA, ou des autres entités visées ayant des installations RTP non-BULK, lesquelles n'ont pas été conçues pour satisfaire aux exigences du défaut triphasé et (ii) des intérêts du Québec.

Compte tenu de ces demandes formulées par RTA dans le dossier R-4070-2018, nous demandons à la Régie de confirmer qu'une audience sera tenue le 2 décembre 2020, tel qu'il a été annoncé dans la décision procédurale D-2020-076 le 22 juin 2020.

D'autre part, puisqu'il existe une possibilité qu'une décision dans le dossier R-4070-2018 à l'égard des normes FAC-010-3 et FAC-011-3 ne soit rendue qu'en 2021 et que le Coordonnateur n'a toujours pas donné suite à la demande de RTA au paragraphe 41 de sa Preuve (C-RTA-0022), RTA demande à la formation saisie du dossier R-3944-2015, et ce, dans les meilleurs délais, de prolonger la durée de l'ordonnance contenue au paragraphe 93 de la décision D-2018-101 jusqu'au 1^{er} janvier 2022.

Veillez agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

Dentons Canada s.e.n.c.r.l.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Pierre D. Grenier', is written over a large, light blue oval scribble.

Pierre D. Grenier
PDG/ld